

INTRODUCTION

Construire ou rénover un lieu pour les arts du spectacle

La conception ou la réhabilitation d'un **lieu dédié au spectacle vivant** constitue une opération complexe, à la croisée d'enjeux artistiques, techniques, architecturaux, économiques et sociaux. Théâtre, salle de spectacle ou équipement pluridisciplinaire, ce type de bâtiment ne saurait être envisagé comme un simple contenant destiné à accueillir des représentations, mais comme un **lieu de vie**, de **travail** et de **rencontre**, pleinement inscrit dans son territoire et au service d'un projet artistique et culturel.

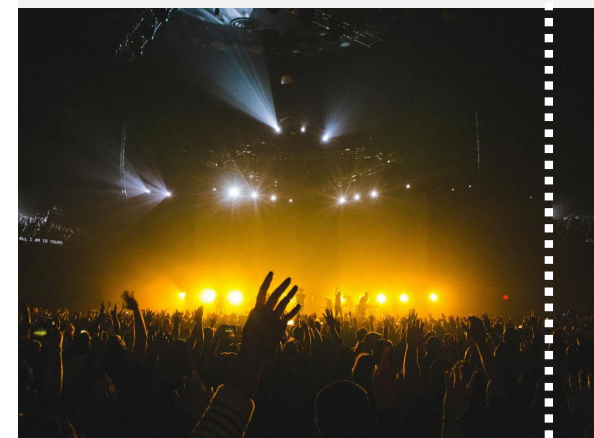
La démarche regroupe un ensemble de fiches pratiques ayant pour ambition de couvrir l'intégralité du processus de planification, de programmation et de conception d'un bâtiment dédié à la performance scénique, qu'il s'agisse d'une création neuve ou d'une opération de réhabilitation. Ces fiches visent à **accompagner les différentes phases du projet**, depuis les réflexions préalables et la définition des besoins jusqu'à la mise en exploitation de l'équipement.

Ces documents se veulent des outils de référence et d'aide à la décision, destinés à favoriser la qualité architecturale, fonctionnelle et artistique des lieux de spectacle vivant, dans une logique de dialogue entre les disciplines et de durabilité des équipements culturels tout en mettant en perspective **le rôle social et culturel du théâtre**.

L'approche proposée repose sur le principe que chaque espace composant le bâtiment — foyers, salles, plateaux scéniques, coulisses, loges, ateliers, locaux techniques, bureaux, espaces de médiation ou de convivialité — doit faire l'objet d'une analyse approfondie. Cette analyse prend en compte **les impératifs fonctionnels, spatiaux, techniques et économiques**, tout en intégrant les usages réels et les attentes des professionnels comme des publics.

Au-delà des considérations techniques, ces fiches s'attachent à replacer le lieu de spectacle dans sa **dimension sociale et culturelle**. Le théâtre est envisagé comme un équipement animé, ouvert, évolutif, participant à la dynamique urbaine et au lien avec les habitants, et capable de s'adapter aux pratiques artistiques contemporaines.

Ces documents s'adressent à l'ensemble des acteurs impliqués dans ces démarches : maîtres d'ouvrage et maîtres d'usage, architectes, programmistes, bureaux d'études et consultants spécialisés, ingénieurs, scénographes, techniciens du spectacle, responsables d'exploitation, gestionnaires de lieux culturels, ainsi qu'à toute personne participant à la conception, à la transformation ou à la gestion d'un équipement scénique.



Les fiches sont organisées par thèmes ou grands principes, nommées A, B, C, D et E et se détaillent en fiches plus spécifiques identifiées en A1, A2, B3, C4, etc.... permettant d'apporter des repères concrets, des points de vigilance et des recommandations opérationnelles

INTRODUCTION

Qu'est-ce qu'un scénographe d'équipement et quel est son rôle

C'est un spécialiste des équipements culturels :

Il conseille le Maître d'Œuvre ou d'Ouvrage, dès les phases de conception, sur la fonctionnalité du futur lieu, l'organisation et volumétrie des espaces (rapport Scène/Salle, zones publiques, artistes, techniques logistiques).

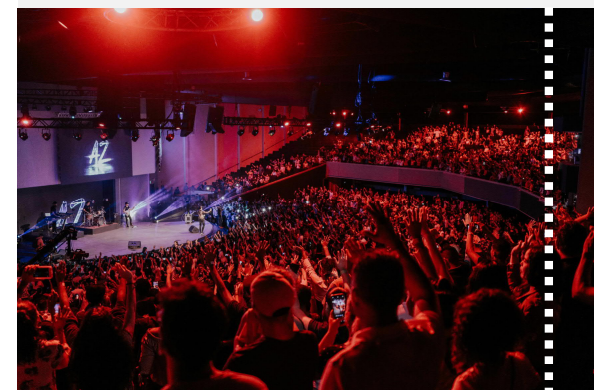
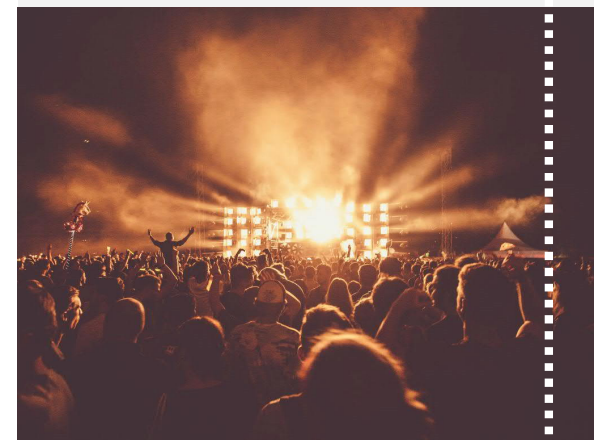
Il accompagne les Bureaux d'Etudes Techniques (Structure, Fluides, Électricité, Acoustique, Paysage, etc.) dans le dimensionnement de leurs ouvrages liés à la future utilisation du lieu.

C'est un spécialiste des équipements techniques de scène :

En tant que membre à part entière de l'équipe Maîtrise d'Œuvre, le scénographe conçoit (il dessine, décrit, estime) les ouvrages techniques scéniques nécessaires la création artistique et diffusion spectacles vivants Serrurerie scénique, Machinerie, Menuiserie Équipements levage, Réseaux Matériel d'éclairage scéniques, sonorisation vidéo, Fauteuils, Tribunes, Ouvrages spécifiques comme des portes spéciales, cloisons mobiles, monte-charge ou décors...)

Il conseille, étudie et suit ces différentes prestations, du concours à la réception chantier établi un dialogue constant avec Maîtrise d'Usage.

Le scénographe d'Equipements vient accompagner le Maître d'Ouvrage, les utilisateurs, l'équipe de programmation ou de Maitrise d'Œuvre et les alerte sur les besoins fonctionnels et organisationnels nécessaire à l'utilisation d'équipements à vocation culturelle, en attirant leur attention particulièrement sur le confort des spectateurs bien sûr, mais également le confort des artistes invités et des techniciens qui vont utiliser ce nouvel outil de travail.



SOMMAIRE

FICHES A: Les différents acteurs et la place de chacun dans le processus

- A1: Maîtres d'Ouvrages
- A2: Utilisateurs / Maîtrise d'usage
- A3: Partenaires (acteurs institutionnels, partenaires financiers,...)
- A4: Programmiste
- A5: Assistants aux décisions (AMO, AMU,...)
- A6: Maîtres d'Œuvre
- A7: Organismes de contrôle
- A8: Entreprises

FICHES B: Les processus de démarrage d'un projet

- B1: Constat et opportunité / Diagnostics
- B2: Politiques et ambitions artistiques, analyse du territoire
- B3: Gouvernance et financement
- B4: Etudes préalables
- B5: Programme

FICHES C: Les phases de conceptions et le rôle de chacun dans le cadre d'une rénovation/réhabilitation

- C1: Consultation et choix du Maître d'Œuvre
- C2: Les études de projet et les différentes étapes
- C3: Le choix des entreprises
- C4: Les travaux
- C5: Les réceptions des travaux
- C6 : Préparation à l'exploitation /Ouverture et exploitation

FICHES D : Approches spatiales

- D1: Typologies des salles de spectacle vivant
- D2: Déclinaison des différents espaces d'un bâtiment culturel
- D3: Les différents flux dans un projet culturel

FICHES E : Les équipements scéniques, des équipements spécifiques

FICHES A : les différents acteurs et la place de chacun dans le processus

Intro + Sommaire

A1: Maîtres d'Ouvrages

A2: Utilisateurs / Maîtrise d'usage

A3: Partenaires (acteurs institutionnels, partenaires financiers,...)

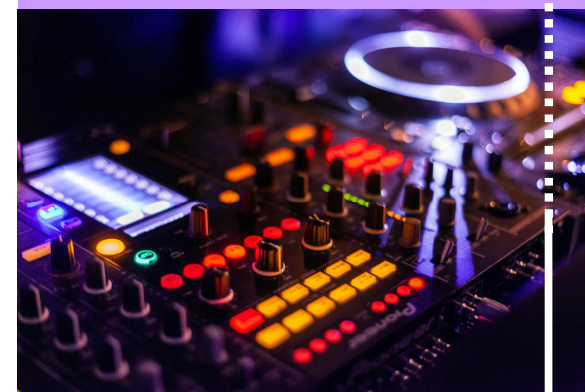
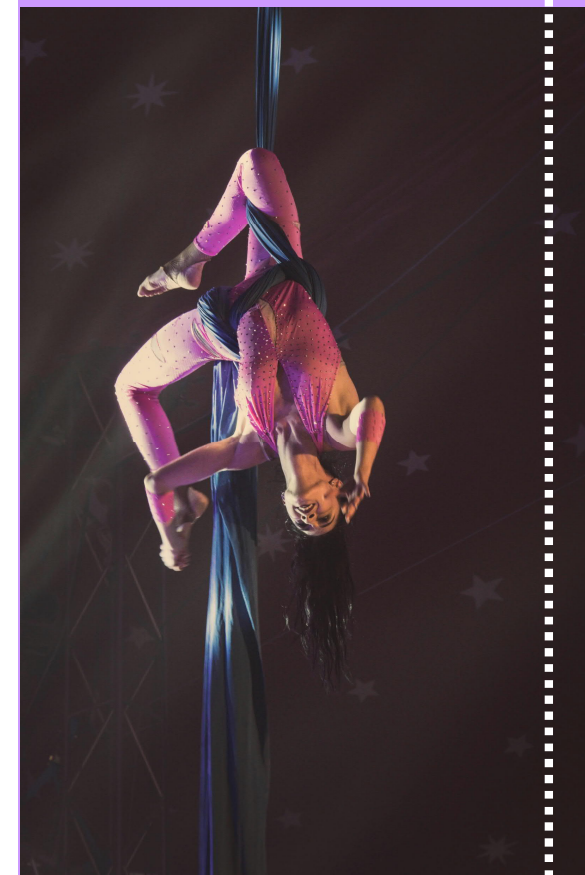
A4: Programmiste

A5: Assistants aux décisions (AMO, AMU,...)

A6: Maîtres d'Œuvre

A7: Organismes de contrôle

A8: Entreprises



FICHES B : les processus de démarrage d'un projet

Intro + Sommaire

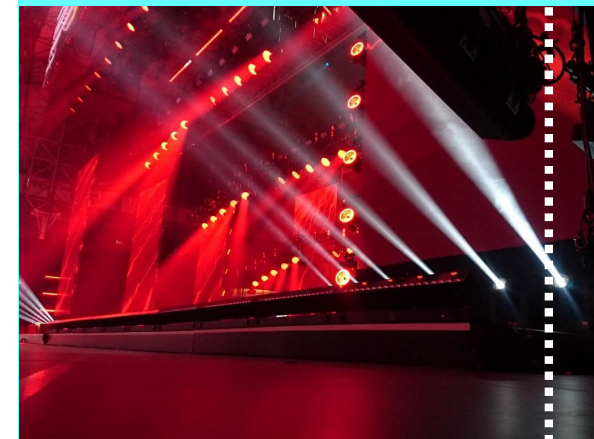
B1: Constat et opportunité / Diagnostics

B2: Politiques et ambitions artistiques, analyse du territoire

B3: Gouvernance et financement

B4: Etudes préalables

B5: Programme



FICHE B4: LES ETUDES PREALABLES

Ces différentes phases peuvent être initiées par le Maître d'Usage dans le cadre de rénovation d'un équipement existant. Elles peuvent également être conduites en interne.

Toutefois, le recours à un scénographe d'équipement présente plusieurs avantages : bénéficier de son expertise en matière de projets de travaux, disposer d'une vision globale et fonctionnelle du projet portée par un intervenant extérieur au fonctionnement quotidien du site, et déléguer la rédaction d'un document de synthèse exploitable par le Maître d'Ouvrage et les organismes de tutelle.

Le Diagnostic technique et fonctionnelle (dans le cadre d'une rénovation)

Cette phase consiste à recueillir et analyser l'ensemble des informations relatives au bâtiment afin d'identifier les dysfonctionnements techniques et fonctionnels, tout en mettant en évidence les points forts de l'équipement existant.

Elle implique également un travail de recherche, de collecte et de synthèse des documents disponibles (plans, relevés géométriques, diagnostics, sondages techniques, etc.) afin de disposer d'une base de connaissance fiable pour définir les besoins du futur projet.

Cette étape ne peut être menée efficacement sans l'implication des utilisateurs qui pratiquent quotidiennement le lieu et qui sont les mieux à même d'en identifier les qualités et les contraintes.

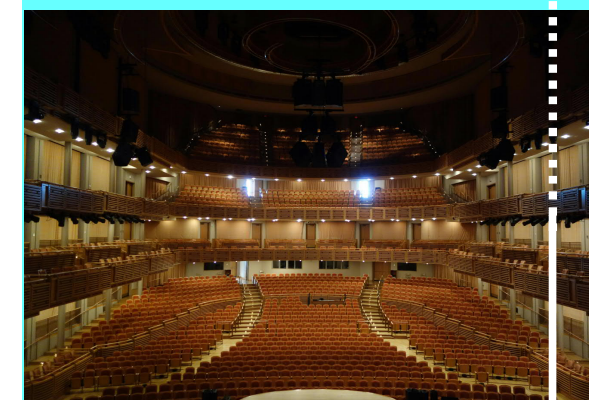
L'Expression des besoins (bâtiment neuf ou réhabilitation)

À travers des ateliers de travail, des réunions thématiques ou des séminaires associant les différents services, associations et futurs utilisateurs, cette phase vise à recenser et formaliser l'ensemble des besoins à prendre en compte dans le futur équipement.

À ce stade, l'objectif est d'encourager l'expression la plus large possible des attentes, des souhaits et des idées d'amélioration, sans se limiter immédiatement aux contraintes budgétaires ou techniques.

Afin de structurer les échanges, il est généralement recommandé de s'appuyer sur une grille de questionnement élaborée conjointement avec le Maître d'Ouvrage ou la Direction Technique. Les modalités de réalisation des travaux peuvent également être abordées : maintien de l'activité pendant les travaux, phasage des interventions, relogement temporaire des activités, etc., autant d'éléments susceptibles d'influer sur les coûts et les délais.

Cette étape permet non seulement de définir précisément les besoins, mais aussi de commencer à les hiérarchiser. Lorsque les utilisateurs ont déjà établi des priorités, le Maître d'Ouvrage peut alors arbitrer en toute connaissance de cause, en s'appuyant sur l'expertise de ses équipes et des intervenants spécialisés.



FICHE B4: LES ETUDES PREALABLES

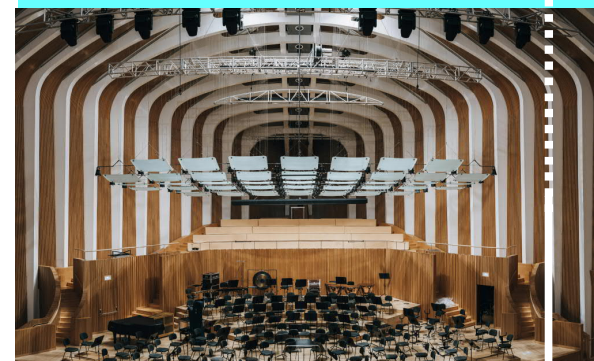
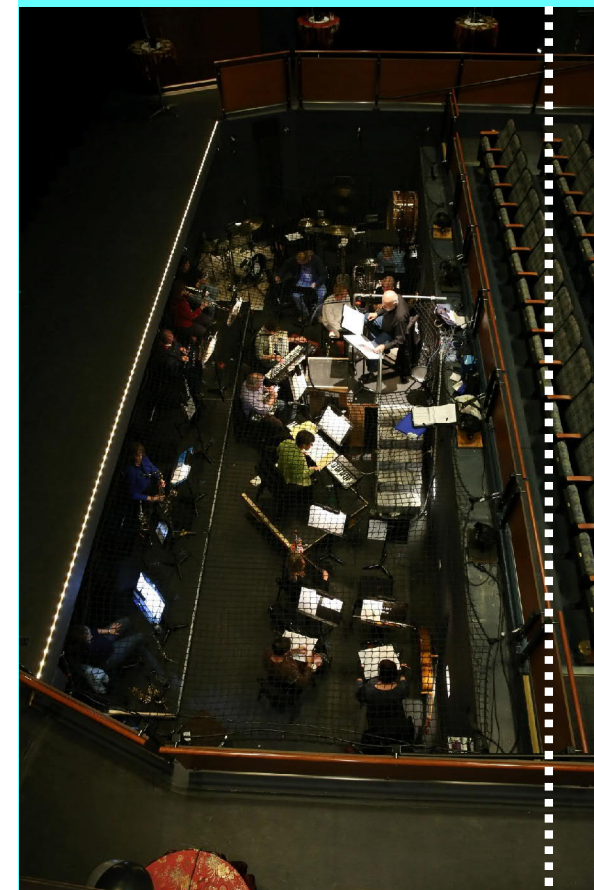
Les Etudes de faisabilité / Le Schéma Directeur

Cette phase consiste à confronter les résultats du diagnostic et de l'expression des besoins afin d'évaluer les possibilités de mise en œuvre du projet et, le cas échéant, de proposer des alternatives techniques ou fonctionnelles.

Elle aboutit généralement à l'élaboration de deux ou trois scénarios d'aménagement ou de rénovation, accompagnés d'une estimation financière et d'une évaluation des délais de réalisation.

Les temps de travail nécessaires à chacune des phases, ainsi que les périodes de transition entre elles, ne doivent pas être sous-estimés. Tout projet nécessite des temps d'échange, de concertation, d'explication et de communication, mais également des temps de réflexion et de maturation indispensables à la prise de décision.

Le document produit à l'issue de cette phase constitue une base solide pour l'élaboration du programme de l'opération. Il intègre déjà des orientations, des choix prioritaires, une première estimation budgétaire et un calendrier prévisionnel. Il peut également être utilisé auprès des partenaires institutionnels et des organismes financeurs afin de soutenir les demandes de subventions avant le lancement opérationnel du projet.



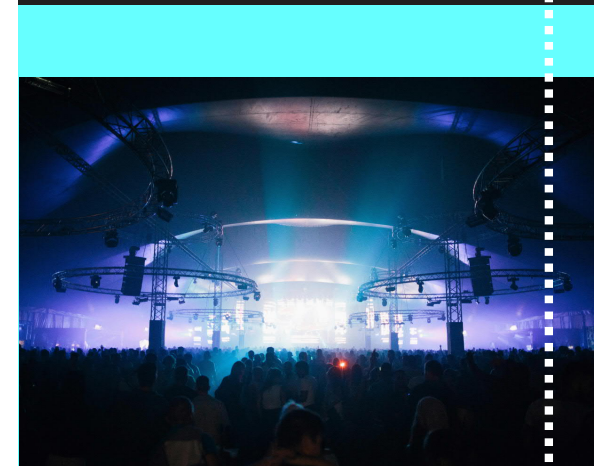
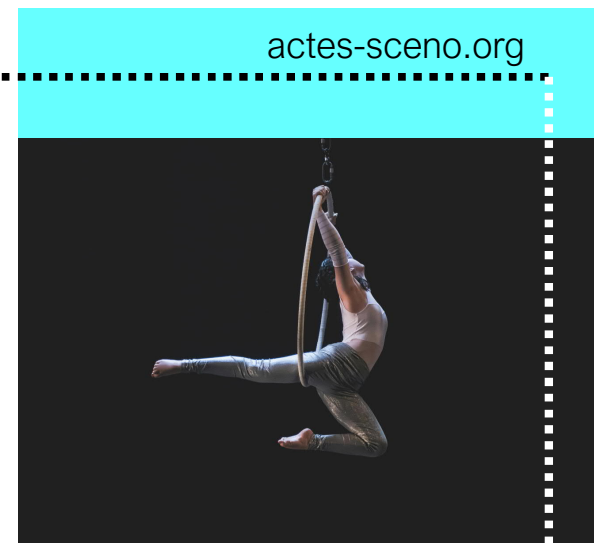
FICHE B5: LE PROGRAMME

Le démarrage de travaux d'envergure va nécessiter l'élaboration d'un programme qui va servir de base à la consultation du Maître d'Œuvre.

Il s'agit d'un document contractuel, le MOE ne peut pas y déroger et le MO ne pourra pas le modifier sauf justification impérative et surcoûts induits.

Ce document n'est pas forcément établi par les mêmes personnes que les étapes préalables, et intervient souvent longtemps après, selon les financements acquis. Il va donc réinterroger et conforter les choix des études préalables et les mettre en forme pour la consultation.

Selon le mode de passation de l'appel d'offre pour le MOE, et le type de travaux, ce document peut faire 1 page ou 150! En plus de la synthèse précitée, il va regrouper tous les documents nécessaires à l'élaboration du projet (objectifs artistiques ou sociaux, réglementation d'urbanisme, environnementale, de sécurité, plans et relevés de géomètres, études acoustiques, etc...)



FICHES C – Les phases de conceptions et le rôle de chacun dans le cadre d'une rénovation/réhabilitation

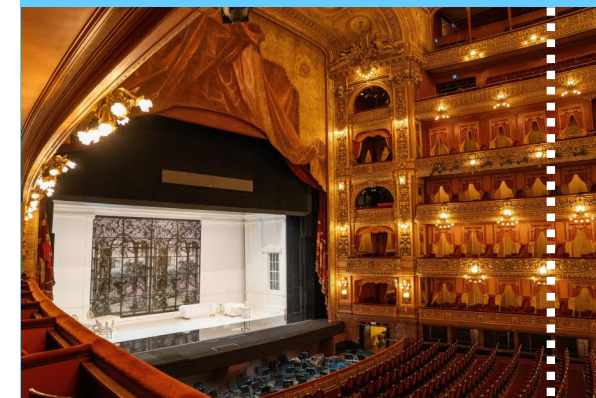
Tout part du souhait d'une Maîtrise d'Ouvrage de créer ou de rénover/améliorer un Equipement Culturel. Le processus va passer par différentes étapes impératives et nécessaires:

- Un diagnostic technique et fonctionnel dans le cadre d'une réhabilitation, l'expression des différents besoins
- Une étude de faisabilité, pour acter l'enveloppe budgétaire qui sera allouée aux travaux, les délais et valider les dispositifs fonctionnels
- La rédaction d'un programme technique et fonctionnel synthétisant les étapes précédentes et servant de base de travail, contractuelle, aux futurs Maîtres d'Œuvre.
- La recherche des financements
- Le choix d'un Maître d'Œuvre par concours ou offre, sur la base du programme établi ci-avant
- Les différentes étapes d'études définies par la Loi MOP (Maîtrise d'Œuvre Publique) pour les marchés publics, ces processus sont repris également en marché privé, car plutôt logique
- L'appel d'offre et le choix des entreprises, sur la base du projet développé par le Maître d'Œuvre.
- Le chantier et la réalisation des travaux
- Les opérations de réception

Ces différentes étapes ont été définies pour donner à chacun des intervenants l'opportunité de s'exprimer et pour laisser le temps de maturation nécessaire au processus d'élaboration d'un projet.

Un projet qui n'a pas suivi ces étapes d'élaboration, est souvent (tout le temps, d'expérience...), un projet qui se passe mal:

- Allongement des délais: le temps qui a été « rogné » sur les études se retrouve forcément au moment du chantier, moment où les choix se font dans l'urgence, donc, en général dans la douleur...
- Surcoûts: ces choix de dernières minutes sont reportés sur l'entreprise, donc, ont forcément un coût.
- Mauvaise ambiance: tension entre les différents acteurs et incohérences face à l'entreprise, qui généralement en profite pour faire passer des TS (Travaux Supplémentaires), le MO, le MU et le MOE doivent parler d'une même voix en réunion de chantier.



FICHES C – Les phases de conceptions et le rôle de chacun dans le cadre d'une rénovation/réhabilitation

Un projet de travaux est une somme de compromis (faisabilité technique, budget, délais):

- Le Maître d'Ouvrage est garant des délais et du budget devant ses administrés ou ses tutelles
- Le Maître d'Œuvre est garant de la cohérence du projet par rapport aux besoins exprimés, au programme de départ et à la réglementation
- Les Usagers sont garants de la cohérence du projet des travaux avec le projet artistique

Un projet qui se déroule bien est un projet où tous les acteurs avancent dans la même direction, chacun à leur place et en parfaite connaissance des choix qui ont été faits.

Il est primordial que les utilisateurs, à travers le DT par exemple, participent aux travaux de leur futur outil de travail. Ils connaissent parfaitement leur outil (technique et humains) et sont au courant des enjeux artistiques. Par contre, leur vision est à court terme, souvent en plus de leur travail quotidien, sur une problématique et une équipe donnée. En effet, la préparation des travaux se fait en général en parallèle avec la programmation artistique et les équipes n'ont pas forcément ni le temps ni le recul nécessaire.

Le MOE est là pour ouvrir ces champs, avec une vision élargie et à long termes, fort de ces expériences sur d'autres lieux. Il va aider à faire des choix techniques et fonctionnels qui devront répondre aux objectifs tout en préservant l'environnement, la durabilité, le budget et les délais.

Fiches C : Les phases de conceptions et le rôle de chacun dans le cadre d'une rénovation/réhabilitation

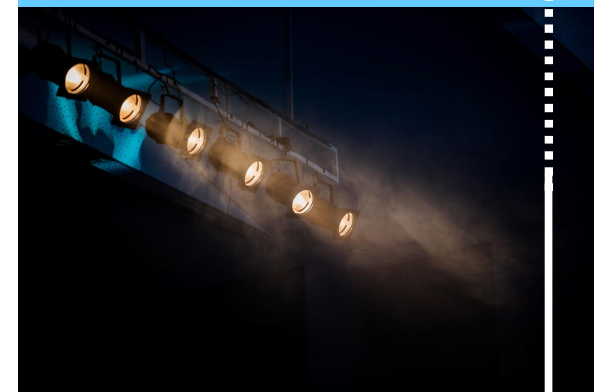
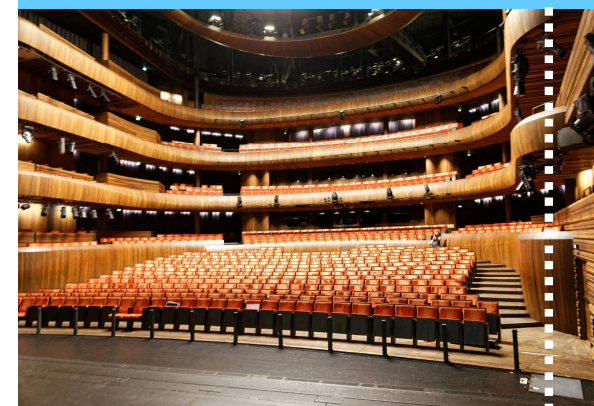
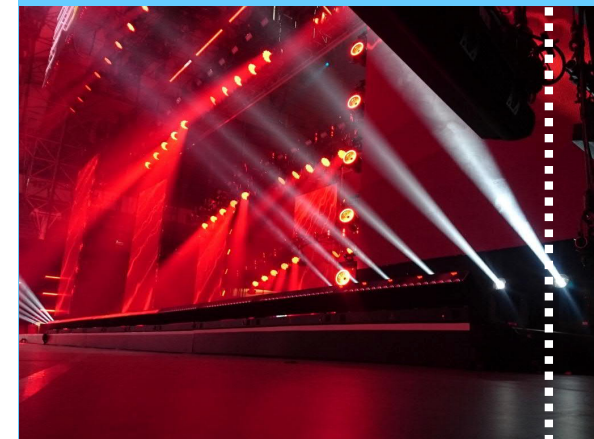
C1: Consultation et choix du Maître d'Œuvre

C2: Les études de projet et les différentes étapes

C3: Le choix des entreprises

C4: Les travaux

C5: Les réception et la gestion d'une ouverture ou réouverture



FICHE C1: CONSULTATION ET CHOIX DU MAÎTRE D'OEUVRE

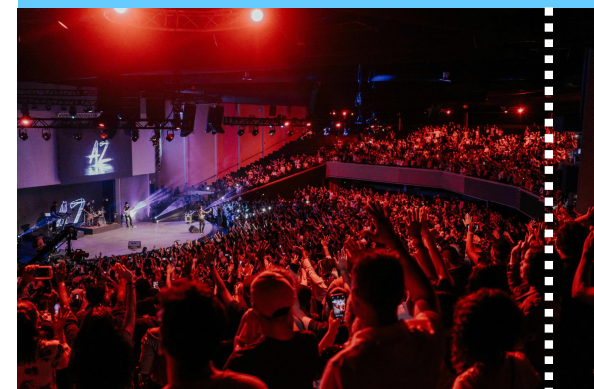
Plusieurs types d'Appel d'offres sont possibles sur la base du programme établi:

Ouvert: un architecte va s'associer avec des BET pour répondre, suite à un 1er tour de candidature (références et documents administratifs), à une Esquisse (projet remis en général au 1/200). Le non respect du programme ou de l'enveloppe peut être éliminatoire. Le MO en retient 1 et va signer un contrat avec ce groupement, dont l'architecte est souvent mandataire.

Restreint ou MAPA (Marché à Procédure Adaptée), en dessous d'un certain seuil, de 25 000 à 5M€ de travaux: la candidature est assortie d'une offre financière directement. Il n'y a pas d'indemnité, donc, normalement, pas de projet demandé. Cette procédure est souvent utilisée pour des petits marchés. Coté MOE, cela demande beaucoup de temps avec des résultats non garantis.

Dialogue compétitif: un architecte va s'associer avec des BET pour répondre à un 1er tour de candidature (références et documents administratifs). Le MO va ensuite négocier, au travers de plusieurs phases de dialogue éliminatoires. Cette procédure est souvent utilisée lorsque le programme n'est pas totalement défini, cela permet de confronter les idées des professionnels; Elle est également utilisée lors des procédures de Conception/Réalisation (groupement Entreprise/MOE), où le client réceptionne un bâtiment « clés en main ».

Le jury, composé d'une équipe technique va décider du lauréat. A noter qu'à ce stade, c'est souvent l'image du projet qui compte ou la méthodologie de l'équipe et les usagers sont rarement consultés à moins d'être accompagné d'un AMO/AMU. Sauf dans le cas d'une fonctionnalité totalement rédhibitoire, l'aménagement intérieur et la technique pourront être affinés dans les phases d'études de projet.



FICHE C2: LES ETUDES DE PROJET ET LES DIFFERENTES ETAPES

Durant toutes ces phases, le scénographe alerte l'architecte sur les volumétries, les fonctionnalités et la sécurité mais également les BET sur la structure ou sur les fluides en indiquant les puissances nécessaires aux équipements scéniques, les passages interdits des gaines, etc.... par exemple.

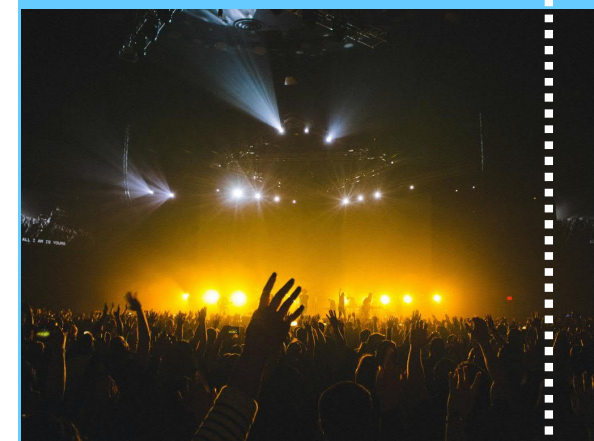
Il est également le lien avec les utilisateurs lorsqu'ils existent ou avec le Maître d'Ouvrage pour lui expliquer les choix techniques et budgétaires.

Chaque étape du projet doit être traitée différemment. Les phases d'études, hormis le DCE s'adressent au client (le maire, les utilisateurs) et à l'architecte. Le DCE et le chantier vont s'adresser à l'entreprise, en général plus « sachante » mais qui n'a pas forcément de vision globale du projet.

On ne dit également pas la même chose selon les phases, les échelles sont différentes et il faut cibler les questionnements dans les livrables. Un détail au 1/10 n'a pas vraiment de sens en ESQ, cela va plutôt générer du flou pour le client ou l'architecte. Il faut suivre le « processus » d'élaboration du projet et sa maturité.

La Loi MOP décompose ce temps d'études selon les phases suivantes, validées pas tous:

- ESQ (Esquisse) – au 1/200
- APS (Avant-Projet sommaire) – au 1/200. Etape qui propose des choix et requestionne le programme
- APD (Avant-projet Définitif) – au 1/100. Etape qui arrête les choix. Le budget annoncé à ce stade est contractuel et les honoraires recalculés sur cette base
- PRO (Projet) – au 1/50). Phase qui développe et approfondi l'AVP
- DCE (Dossier de Consultation des Entreprises). Il s'agit du PRO;, accompagné des pièces administratives pour passer un Marché avec une entreprise



Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi

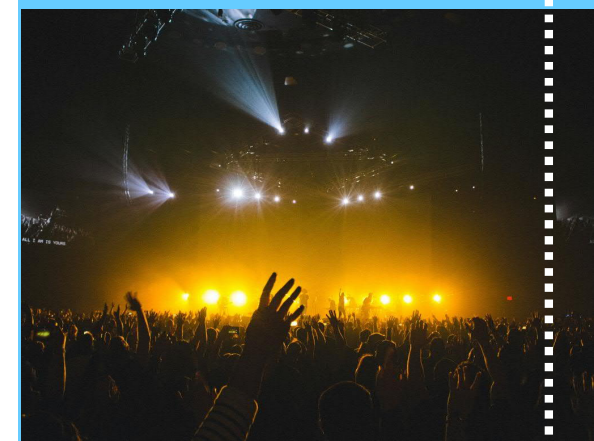
FICHE C3: LE CHOIX DES ENTREPRISES

Phase ACT (Assistance à la passation des Contrats de Travaux)

Le MO publie un appel d'offre (journal officiel, site de marchés en ligne, etc....). Les entreprises intéressées retirent le dossier et ont un minimum de 30 jours (la date est indiquée dans le RC) pour remettre une offre financière et technique.

Le MOE rédige une analyse des différentes offres, le RPAO (Rapport d'Analyse des Offres) et le MO décide l'attribution des Marchés avec ou sans négociation.

Les utilisateurs sont rarement consultés lors de cette étape sauf en cas de négociation technique et lorsqu'ils sont représentés par un AMU.



FICHE C4: LES TRAVAUX

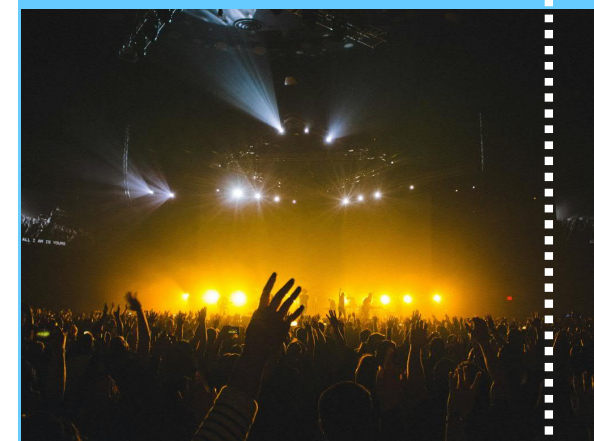
La phase chantier est régie, en marchés public par le CCAG Travaux (Cahier des Clauses Administratives Générales)

Le scénographe d'Equipeement a pour mission les DET/VISA (Direction de l'Exécution des travaux). Il fait également le lien entre les demandes des utilisateurs et l'entreprise. Durant les études, il n'est pas toujours évident de se projeter d'après les plans et il y a toujours des améliorations à apporter à un projet, dans la mesure du délai et du budget.

De plus, on s'est rajouté un « troisième cerveau » qui est l'entreprise, force de propositions.

Le MOE vise les plans d'EXE (Exécution) de l'entreprise, il assiste et rédige les CR (Compte-rendu de réunions de chantiers), et gère les avancements, assisté d'un OPC (Organisateur et planificateur de Chantier).

Les utilisateurs sont souvent sollicités dans ces phases afin de valider les différents choix sur place. Leur position, souvent proche du chantier fait qu'ils sont souvent sollicités. ATTENTION toutefois aux responsabilités qui restent à la charge du MOE. Pour que tout se passe au mieux, la meilleure procédure est d'avancer ensemble, en se tenant informé lors de séances de travail régulière à programmer. Une contradiction sera forcément récupérée par l'entreprise et traduite en travaux supplémentaires ou délais.



FICHE C5: LA RECEPTION ET LA GESTION DE L'OUVERTURE

AOR (Assistance aux Opérations de Réception)

Le MOE va préparer la réception des travaux, en convoquant les entreprises aux OPR (Opérations Préalables à la Réception des travaux), entre 1 et 2 mois avant la date prévue pour la réception. Il s'agit de faire un point d'étape, avec les différentes réserves à lever avant la date finale et de veiller au suivi de levé de ces réserves. Les utilisateurs sont très utiles à ce stade car, en général, ils sont sur site et en cours d'installation. L'important est de faire remonter toutes les remarques au MOE et ne pas passer directement par l'Entreprise. Ce dernier a toujours sa responsabilité engagée et, en cas de « court-circuit », il pourra se dédouaner lors d'un litige.

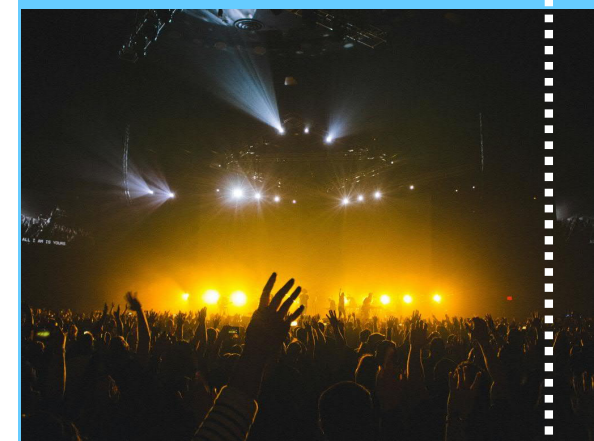
Réception

Si tout va bien.... CHAMPAGNE

La plupart du temps, il reste encore des réserves à lever. Si le MO prononce la réception, en accord avec la MOE, c'est que les réserves restantes n'impactent pas l'ouverture du lieu et le passage de la Commission de sécurité. Sinon, la réception est ajournée et cela entraîne des pénalités, à voir pour qui....

GPA (Garantie de parfait Achèvement)

C'est le MOE qui va gérer la levée des réserves ainsi que les éventuelles GPA, en étroite collaboration avec les utilisateurs.



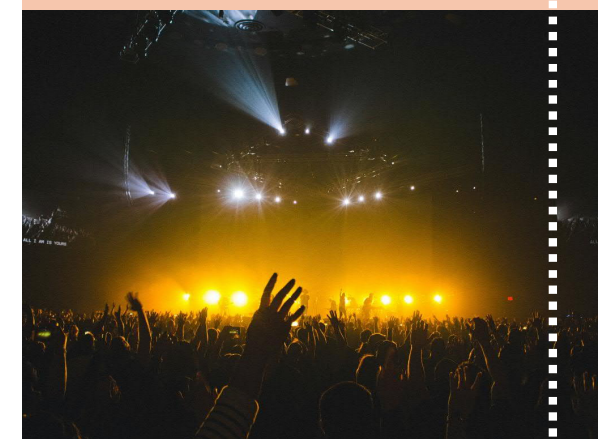
FICHES D : Approches spatiales

Intro + Sommaire

D1: Typologies des salles de spectacle vivant

D2: Les différentes zones d'un bâtiment culturel

D3: Les différents flux dans un projet culturel



Lorem ipsum dolor sit amet,
consectetur adipiscing elit.
Sed non risus. Suspendisse
lectus tortor, dignissim sit
amet, adipiscing nec, ultricies
sed, dolor. Cras elementum
ultrices diam. Maecenas
ligula massa, varius a,
semper congue, euismod
non, mi

FICHE D1 : TYPOLOGIES DE SALLES

Opéra, théâtre, musique classique, danse, cirque, musique amplifiée, marionnettes, performances etc.

Quelle typologie de salle pour quel type de production?

La première considération dans la conception et le développement d'un bâtiment destiné aux arts du spectacle est le choix du **type de production** qui y sera présenté. Le type de production détermine la taille et le type de salle ainsi que les installations annexes. Chaque discipline du spectacle vivant s'inscrit dans une histoire particulière et repose sur des traditions et des usages qui lui sont propres

La musique classique : il existe différents types et différentes échelles de musique classique, qui sont définis par la taille de l'orchestre (orchestres symphoniques, orchestres de chambre, petits ensembles etc.). Les concerts de musique classique se déroulent généralement dans des salles de concert spécialement conçues pour l'acoustique, afin de permettre une diffusion naturelle du son sans amplification.

L'opéra : c'est une forme majeure du spectacle vivant qui associe musique, chant, théâtre et mise en scène pour raconter une histoire sur scène. Cette discipline artistique est souvent considérée comme l'une des formes les plus complètes du spectacle vivant, car elle mobilise de nombreux éléments artistiques et techniques : orchestre, chanteurs, décors, costumes, lumière et parfois danse.

Le théâtre : il est l'une des formes les plus anciennes et les plus répandues du spectacle vivant. La mise en scène organise le jeu des acteurs, l'utilisation du décor, des costumes, de la lumière et du son afin de donner vie à l'histoire. Le théâtre peut prendre des formes très variées, allant du théâtre classique fondé sur des textes du répertoire à des formes contemporaines plus expérimentales qui peuvent intégrer la vidéo, la musique ou la performance

La danse : Elle se caractérise par l'expression artistique à travers le mouvement du corps, souvent accompagnée de musique. La danse peut être narrative, comme dans certains ballets classiques, ou plus abstraite, comme dans la danse contemporaine. Les spectacles de danse accordent généralement une grande importance à la scénographie, à la lumière et à l'espace scénique, qui participent pleinement à la dimension visuelle et esthétique de la représentation.

La musique amplifiée : Les concerts de musiques amplifiées se caractérisent également par une forte dimension scénique et visuelle. Les artistes utilisent souvent des dispositifs d'éclairage, des projections vidéo ou des effets visuels pour renforcer l'expérience du public. L'ambiance collective et l'interaction avec les spectateurs jouent aussi un rôle important dans ce type de spectacle, qui privilégie souvent l'énergie et la proximité avec le public

Le cirque : il se caractérise par des performances physiques et acrobatiques. Le cirque traditionnel se déroule souvent sous un chapiteau et suit une succession de numéros. Le cirque contemporain, apparu plus récemment, intègre davantage de narration, de mise en scène et de dimension artistique, se rapprochant parfois du théâtre ou de la danse.



FICHE D1 : TYPOLOGIE DE SALLE

Théâtre à l'italienne

Apparu à la Renaissance en Italie, et très répandu en Europe du XVIIe au XIXe siècle, le théâtre à l'italienne se caractérise par :

- Une configuration frontale: les spectateurs sont assis face à la scène et ses décors.
- une scène avec un cadre de scène
- une salle en forme de fer à cheval
- plusieurs rangées de loges superposées sur les cotés et autour de la salle

Le théâtre à l'italienne crée une séparation nette entre la scène et le public. Il était un lieu de représentation sociale, où l'on venait autant pour voir que pour être vu.

Exemples historiques : Teatro Farnese, Parme; Teatro alla Scala, Milan; Teatro San Carlo, Naples; La Fenice, Venise.

Exemples contemporains :

Salle frontale

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

*Le véritable 'théâtre à l'italienne' ne peut appartenir qu'au XVIII^e siècle, car il était avant tout un lieu de divertissement, d'expression théâtrale et musicale, un lieu dans lequel **les spectateurs se jouaient entre eux la comédie** de manière originale et quelque fois libertine pendant que sur la scène, les acteurs jouaient la comédie dans de somptueux décors mués grâce à des équipements scéniques ultra sophistiqués, sans lesquels la magie et l'illusion n'auraient pas été possibles.*

Bernard Guillaumot

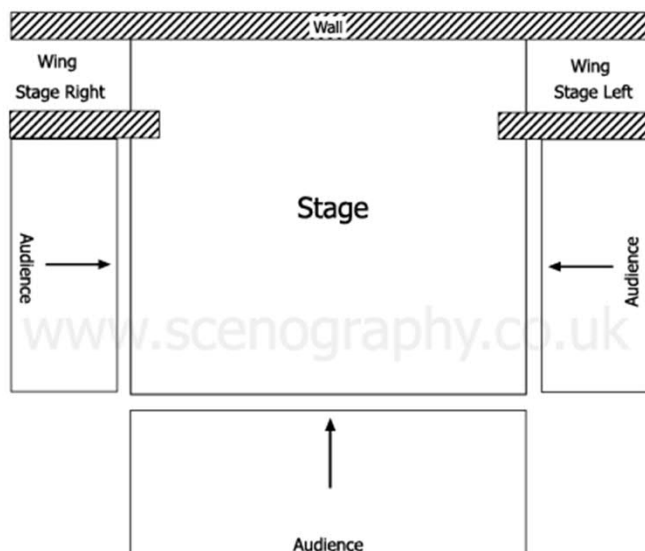


FICHE D1 : TYPOLOGIE DE SALLE

Black-box / Salle modulable

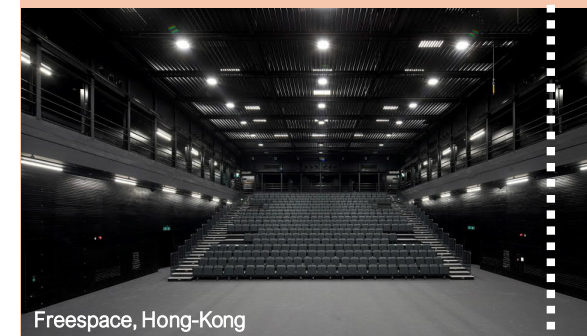
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.

In-the-round / thrust stage



Theatre Design 101 | Copyright 2006 www.scenography.co.uk

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat. Duis semper. Duis arcu massa, scelerisque vitae, consequat in, pretium a, enim. Pellentesque congue. Ut in risus volutpat libero pharetra tempor. Cras vestibulum bibendum augue. Praesent egestas leo in pede. Praesent blandit odio eu enim. Pellentesque sed dui ut augue blandit sodales. Vestibulum ante ipsum primis in faucibus orci luctus et ultrices posuere cubilia Curae; Aliquam nibh. Mauris ac mauris sed pede pellentesque fermentum. Maecenas adipiscing ante non diam sodales hendrerit.



Freespace, Hong-Kong



Darmouth Hopkins Center, Hannover



Thrust Stage, Linnahall, Tallin

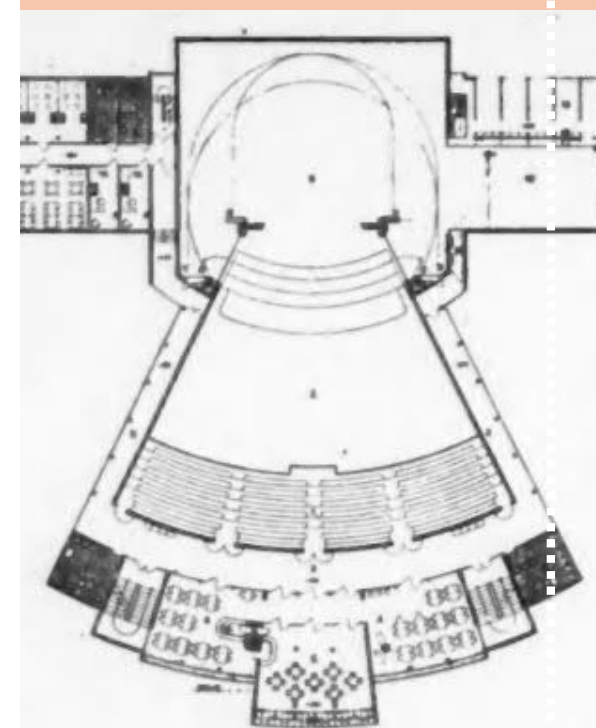
FICHE D1 : TYPOLOGIE DE SALLE

Salles en éventail

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat.



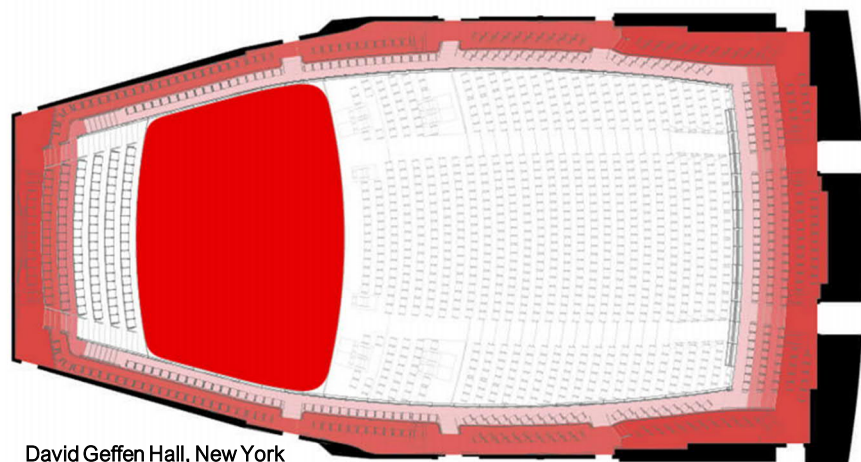
Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Sed non risus. Suspendisse lectus tortor, dignissim sit amet, adipiscing nec, ultricies sed, dolor. Cras elementum ultrices diam. Maecenas ligula massa, varius a, semper congue, euismod non, mi. Proin porttitor, orci nec nonummy molestie, enim est eleifend mi, non fermentum diam nisl sit amet erat.



FICHE D1 : TYPOLOGIE DE SALLE - architecture pour la musique classique

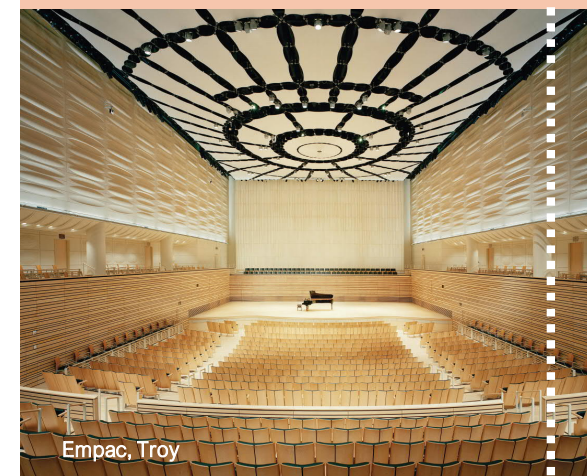
Shoe-box

Les salles de concert dites « **shoebox** » (boîte à chaussures) constituent l'un des modèles les plus traditionnels et les plus réputés de l'architecture acoustique pour la musique symphonique. Leur nom provient de leur **forme rectangulaire allongée**, comparable à celle d'une boîte à chaussures. Dans ce type de salle, la scène est située à une extrémité et le public est disposé face à l'orchestre dans un espace longitudinal relativement étroit et haut. Ce modèle architectural s'est développé principalement au XIX^e siècle, à une époque où les principes acoustiques étaient encore empiriques mais où l'expérience accumulée permettait de créer des salles remarquablement efficaces pour la diffusion du son. La forme rectangulaire, associée à des murs parallèles, des plafonds élevés et des balcons latéraux, favorise la réflexion précoce du son vers le public.



David Geffen Hall, New York

Parmi les exemples les plus célèbres de salles « shoebox », on trouve le Musikverein à Vienne, dont la « Goldener Saal » inaugurée en 1870 est souvent considérée comme l'une des meilleures salles de concert au monde. On peut également citer le Concertgebouw à Amsterdam (1888) et le Boston Symphony Hall aux États-Unis (1900), cette dernière étant l'une des premières salles conçues avec l'aide de calculs acoustiques scientifiques. Ces bâtiments illustrent l'efficacité de la typologie shoebox pour la musique symphonique. Les caractéristiques principales de ces salles incluent une forte proportion de surfaces réfléchissantes, des proportions géométriques soigneusement équilibrées et une distance relativement importante entre la scène et le fond de la salle..



Empac, Troy



Harpa Center, Reykjavik

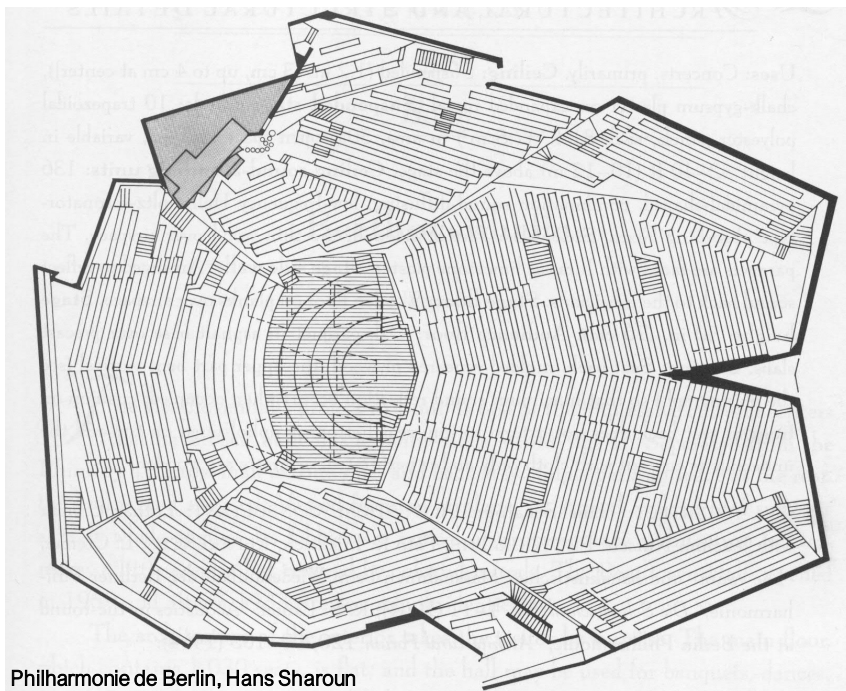


Isabel Bader Center, Kingston

FICHE D1 : TYPOLOGIE DE SALLE - architecture pour la musique classique

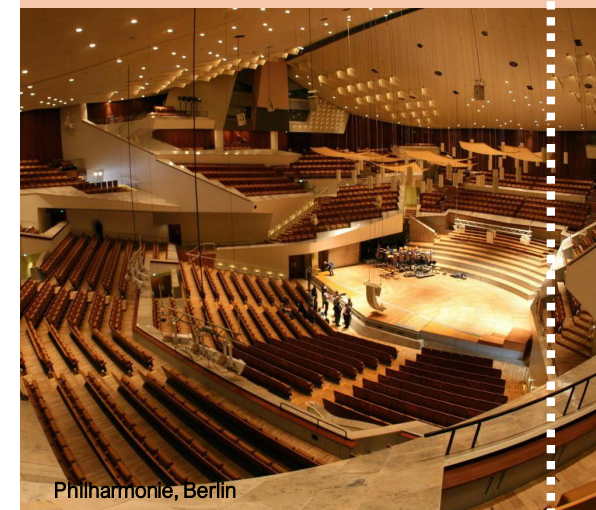
Salle en vignoble

Les salles de concert dites « **en vignoble** » (ou vineyard style) constituent l'un des modèles les plus marquants de l'architecture pour la musique classique. Ce type de salle se caractérise par une disposition des sièges en **terrasses successives entourant la scène**, à la manière des rangs d'un vignoble sur une colline. Contrairement aux salles traditionnelles en shoebox où le public est placé principalement face à l'orchestre, les salles en vignoble enveloppent la scène, créant une proximité visuelle et acoustique entre les musiciens et le public. Le modèle emblématique de cette configuration est la Philharmonie de Berlin, inaugurée en 1963 et conçue par l'architecte Hans Scharoun. Dans ce bâtiment, la scène est placée presque au centre de la salle, tandis que le public est réparti sur des plateformes irrégulières qui montent progressivement autour d'elle. Cette disposition rompt avec la frontalité classique et favorise une immersion sonore : chaque spectateur se trouve relativement proche de l'orchestre, et le son se diffuse dans toutes les directions. L'organisation en terrasses permet également une meilleure diffusion acoustique. Les différents niveaux et angles des gradins créent des surfaces réfléchissantes variées qui contribuent à disperser le son de manière homogène dans la salle.



Philharmonie de Berlin, Hans Scharoun

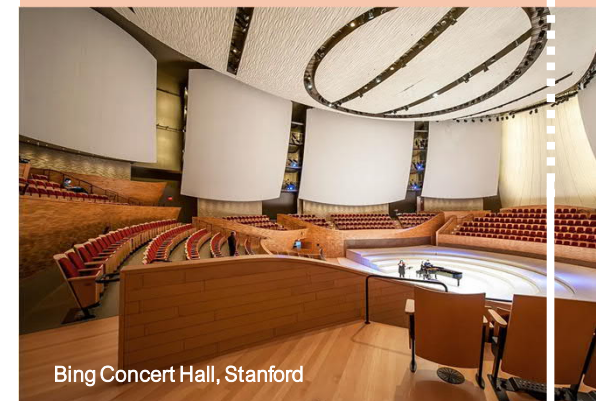
Au-delà de ses qualités acoustiques, la salle en vignoble transforme également l'expérience du concert. Les spectateurs peuvent observer l'orchestre sous différents angles, parfois très proches des musiciens, ce qui renforce le sentiment de participation à la performance. L'orchestre lui-même se trouve entouré par le public, ce qui modifie la perception spatiale de la musique et crée une relation plus directe entre interprètes et auditeurs. Ainsi, le modèle des salles en vignoble représente une évolution majeure de l'architecture des salles de concert. En combinant innovation acoustique, proximité visuelle et immersion du public, il a profondément influencé la conception des grandes salles symphoniques contemporaines.



Philharmonie, Berlin



Walt Disney Concert Hall, Los Angeles

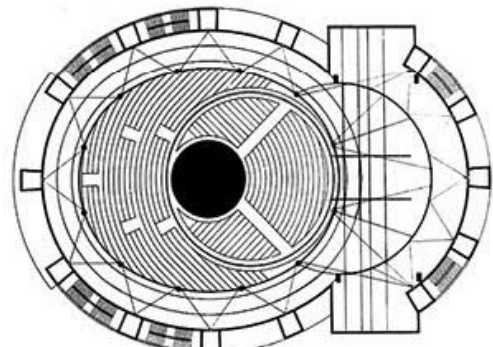
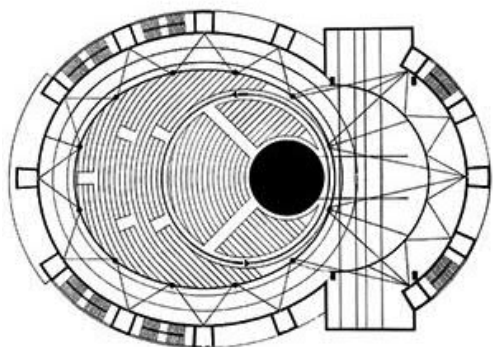
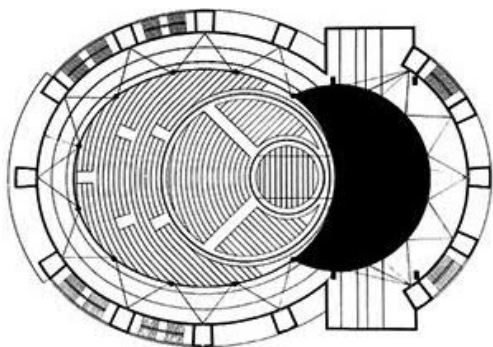


Bing Concert Hall, Stanford

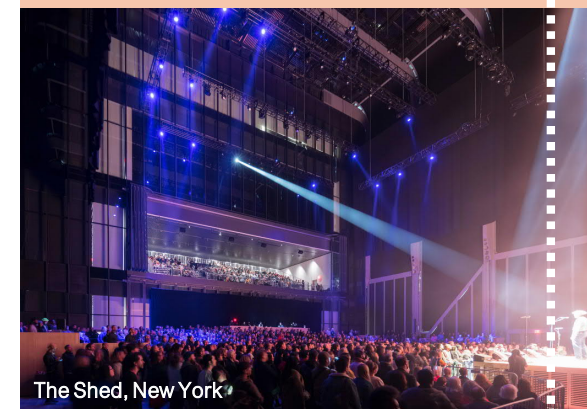
FICHE D1 : TYPOLOGIE DE SALLE

Des typologies à (ré-)inventer

Bien que les bâtiments accueillant les diverses formes d'arts du spectacle demeurent profondément influencés par des modèles historiques, l'architecture contemporaine tend à renouveler ces typologies en conciliant les contraintes liées au spectacle vivant, innovations techniques et nouvelles relations spatiales entre la scène et le public.



Théâtre Total, Walter Gropius



FICHE D2 : LES DIFFERENTES ZONES D'UN BATIMENT CULTUREL

Les espaces publics

Hall et accueil

Expérience utilisateur
Billetterie, contrôle d'accès
Circulation fluide

Foyers, bars, restauration

Dimensionnements
Flux intermédiaires
Services annexes

Sanitaires, vestiaires, librairie

Normes et quantitatifs
Accessibilité PMR

L'auditorium / salle de spectacle

Visibilité

Méthodes (C-values, sightlines, pentes)

Disposition des gradins et fauteuils

Acoustique

Réverbération

Isolement

Besoins selon disciplines (voix parlée, musique amplifiée, lyrique)

Scénographie intégrée

Rapports scène-salle

Choix du type de scène

Adaptabilité

Confort

Assises

Ambiance lumineuse

Accès PMR

La scene

Plateau

Dimensions références

Porte de scène / accès camion

Sol, charges, trappes

Machinerie

Dimension reference/Élévation, cintres, perches

Motorisation, sécurité

Fosse d'orchestre, dessous de scène

Les espaces backstage (coulisses, production, artistes)

Loges

Salles de répétition

Costumes, maquillage, buanderie

Ateliers décor, stockage, local technique

Espaces équipes techniques

Espaces supports et administration

Bureaux

Réunion / médiation / pédagogie

Catering équipes

Techniques bâtiment (chaufferie, SSI, GTB, etc.)

AD1

Poser les bonnes questions

Analyse Duperrier; 2026-06-11T10:11:12.368

FICHE D3 : LES DIFFERENTES FLUX D'UN BATIMENT CULTUREL

Flux de publics

Les spectateurs suivent un parcours linéaire et encadré :
entrée → accueil / billetterie → foyer → salle → sortie

👉 Objectif :

Assurer une circulation fluide
Éviter les encombrements
Offrir une expérience confortable

Flux des artistes

Les artistes évoluent dans un circuit séparé :
entrée dédiée ou pas → loges → salle de répétitions → foyer → coulisses → scène

👉 Objectif :

Préserver la concentration et l'intimité
Permettre un accès rapide à la scène

Flux techniques (Techniciens I)

Les techniciens circulent entre les zones techniques et la scène :
régie / ateliers → Foyer → coulisses → scène

👉 Objectif :

Gérer lumière, son, machinerie
Intervenir rapidement sans perturber le spectacle

Flux du matériel (décors, équipements)

Le matériel suit des circuits logistiques spécifiques :
quai de livraison → stockage → scène → évacuation

👉 Objectif :

Transport sécurisé et efficace
Circuits larges et indépendants du public

Flux du personnel

Le personnel (accueil, sécurité, administration) circule entre plusieurs zones :
espaces publics + zones internes

👉 Objectif :

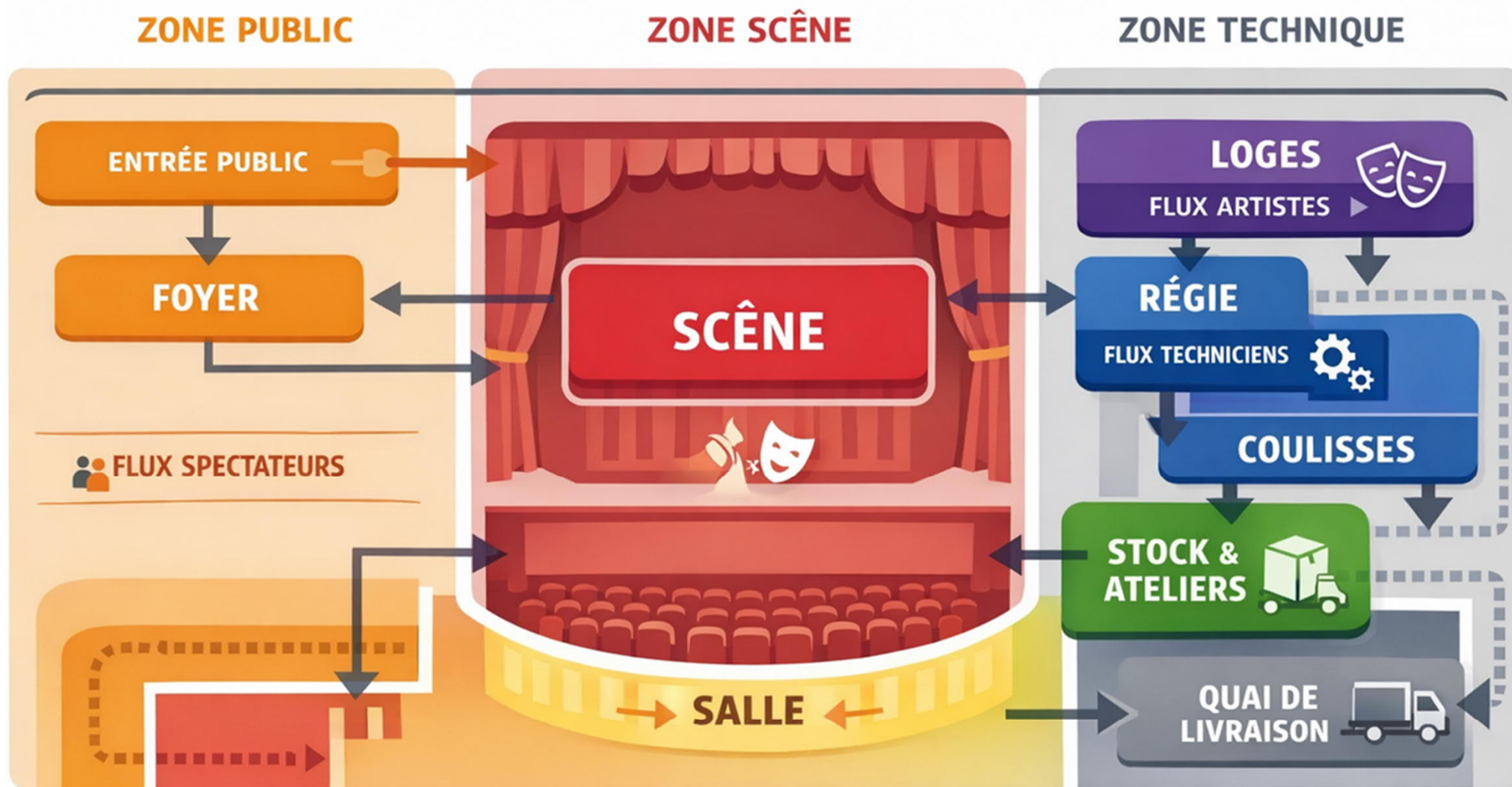
Assurer le bon fonctionnement global
Faire le lien entre public et coulisses

Flux de sécurité et d'évacuation

Les flux sont synchronisés dans le temps (avant, pendant, après spectacle)

Dans un espace culturel, les flux désignent tous les déplacements et circulations – humains, matériels ou immatériels – qui structurent son fonctionnement. Les comprendre est essentiel pour concevoir un lieu fluide, sécurisé et agréable.

FICHE D3 : LES DIFFERENTES FLUX D'UN BATIMENT CULTUREL



 **FLUX SPECTATEURS**

 **FLUX ARTISTES**

 **FLUX TECHNICIENS**

 **FLUX MATÉRIEL**

FICHE E : Les équipements scéniques : des équipements spécifiques

La serrurerie scénique: elle regroupe l'ensemble des structures nécessaires au support des équipements scéniques et à leur accès, tant pour la manipulation que pour la maintenance, dans le respect des réglementations de sécurité et de pénibilité pour le public et le personnel.

La machinerie scénique: c'est l'ensemble des éléments mécaniques permettant la mise en place et le jeu d'un spectacle. Elle regroupe les équipements de levage sur scène et en salle. Ce sont les porteuses manuelles et motorisées, les plateaux ou plafonds mobiles, les tournettes ainsi que les réseaux d'alimentation et le pilotage de ces ouvrages.

La menuiserie scénique: il s'agit des parquets de scène, fixes ou détrappables, adaptés à la pratique du spectacle, de la danse, On retrouve également des ouvrages divers particuliers, comme les praticables, les podiums de scène ou les plateformes. On y inclut généralement les mobiliers de régie, plans de travail étudiés avec passage des câbles des consoles, mais également les décors d'orchestre ou «Conques acoustiques»

Les fauteuils de spectacle: ce sont des équipements mobiliers particuliers dont la conception comprend également des épures de visibilité et l'implantation des emplacements pour Usagers en Fauteuil Roulant (UFR) ou Personnes à Mobilité Réduite (PMR) ainsi que le travail sur la jauge et le rapport scène/salle de la future salle, en étroite collaboration avec l'architecte et les utilisateurs.

Les tribunes démontables ou télescopiques: elles nécessitent une conception particulière selon la jauge souhaitée, les motorisations diverses et leur implantation (type de gradin, garde-corps, accessoires, fauteuils, etc...).

La voilerie et les tentures de scène qui comprennent les rideaux de scène ou de partition en salle, les frises, les pendrillons, les taps pour Allemandes et black box, mais également les écrans à la polichinelle ou déroulants, les tapis de danse ou les cycloramas.

Les équipements cinéma regroupant les projecteurs, la sonorisation cinéma, l'écran de projection et les réseaux CFO et Cfa afférents, leur étude inclut également l'implantation des fauteuils et de l'écran, dans le respect du cahier des charges CST.

Les réseaux scéniques courants forts et faibles, qui englobent les armoires de puissances d'éclairage scénique, d'éclairage de service et d'audiovisuel ainsi que les lignes de distribution et les lignes de commande nécessaires à la mise en place de spectacles. La conception de ces ouvrages est nécessairement liée à la puissance disponible du bâtiment, et à l'architecture réseaux du projet.

Le matériel d'éclairage et audiovisuels, matériel dit «volant», comme les projecteurs, les micros, etc... Ce matériel est étroitement lié à l'étude de la salle ou des réseaux scéniques et nécessitent une attention particulière, comme la sonorisation de la salle ou le dispositif de gradation par exemple.

